



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 28 novembre 2022

MOTIFS DE LA DECISION

suite à la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur le projet d'arrêté préfectoral définissant un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau des sources du Besançon à Montagna-le-Reconduit et de la Doye à Graye-et-Charnay

Le projet d'arrêté préfectoral définissant un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau des sources du Besançon à Montagna-le-Reconduit et de la Doye à Graye-et-Charnay a été soumis par voie électronique à la consultation du public de 23 août au 12 septembre 2021 inclus, à l'appui d'une note de présentation.

Aucune observation n'a été recueillie. Le projet d'arrêté n'a donc pas été modifié suite à la consultation du public.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY